

# en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris  
N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

## Cycle de formation diplômant :



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

## « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale : architecture et aménagement » **PROMOTION 2017 (8<sup>o</sup> promotion)**

### Diplôme d'Université

« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité  
environnementale** »

délivré par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

(Diplôme d'Université de Niveau I / inscription universitaire au niveau Master)

#### ▪ CORESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

Pôle EVA / Score 2D / L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

#### ▪ CONTEXTE :

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer l'impact des secteurs de l'aménagement et de la construction sur l'environnement, mais également sur les modes de vie collectifs et les comportements individuels. Un territoire mal maîtrisé, un bâtiment réalisé sans intégrer les objectifs fixés par le « Grenelle de l'Environnement » aggravera l'épuisement des ressources naturelles, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution des sols, de l'air, des rivières et des mers qui, en s'intensifiant, compromettent la survie de la biodiversité et la santé des hommes. Le secteur de la construction, à lui seul, produit autant de déchets que la consommation des ménages. La commande publique et la commande privée, conscientes des enjeux auxquels sont confrontés ces secteurs, exigent désormais des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale pour un développement durable et souhaitable.

### Un rôle stratégique pour les acteurs du cadre de vie, la prise en compte de la « qualité environnementale ».

Après plusieurs décennies de réflexion inter-partenaire et de travaux méthodologiques, les ingénieurs de projets, les consultants, les concepteurs et les programmistes ont acquis une position stratégique pour intégrer les synergies inter-cibles dans un projet économe en moyens et efficace en performances. L'opportunité de revaloriser leurs missions, de les étendre au-delà des seuls objectifs de résultats et de diversifier les profils d'intervention peut être saisie grâce à cette formation.



Direction de  
l'architecture  
et du patrimoine

Pôle de formation  
Environnement, Ville & Architecture  
148, rue du faubourg Saint-Martin  
75010 Paris  
tél. 01 40 34 15 23 - fax 01 40 34 27 06  
fbonhomme@poleformation-idf.org  
www.poleformation-idf.org

SCORE 2D

Société Coopérative Ouvrière de Réalisations pour l'Environnement et le Développement Durable



## ▪ OBJECTIFS :

Tous les acteurs du cadre de vie sont impliqués dans la pratique environnementale. Les professionnels doivent s'adapter à la transition d'une société de consommation vers une société respectueuse d'un développement durable et équitable. Cette formation vise un public de formations, de cultures et de métiers différents mettant ainsi à profit l'expérience de chacun pour créer les conditions d'un travail d'équipe et partager des objectifs communs. La formation « **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale : architecture et aménagement** », fait appel à des intervenants chercheurs et praticiens reconnus pour leur expertise (santé, eau, énergies, transports, paysage), à des sociologues, des avocats et des économistes pour appréhender et comprendre les enjeux politiques, économiques sociaux et culturels dans la transformation de l'espace urbain qui intègre les données du développement durable.

Les enjeux du développement durable et de la qualité environnementale étant fixés, la progression pédagogique permet aux participants d'appréhender des techniques environnementales éprouvées. A l'issue de la formation, chacun dans son domaine d'intervention aura la capacité de définir en amont les finalités d'une opération, de faire les choix pertinents et/ou d'aider les prescripteurs dans leur orientation, de monter l'équipe performante capable de répondre aux enjeux recensés. Une opération « qualité environnementale » est un projet unique et complexe. L'une des difficultés est de travailler en équipe pluridisciplinaire, d'associer un réseau d'expertises et de savoir instaurer des échanges, parfois à l'échelle internationale.

L'objectif qui sous-tend la formation est de donner à ces professionnels la capacité de conjuguer leur expérience et les compétences acquises dans une approche globale et transversale qui intègre les pratiques interdisciplinaires et les processus de programmation. L'approche contribue à la diversification des modes d'intervention et à la prise de conscience de l'impératif d'un travail d'équipe.

## ▪ CONTENUS :

En termes de contenus, les thèmes suivants sont traités :

- les domaines de l'éco-gestion des énergies, des transports, de l'eau et de l'assainissement, enjeux majeurs du développement durable ;
- l'approche interdisciplinaire indispensable à l'acquisition des méthodes pour associer les acteurs du projet à la programmation ;
- les différentes phases des missions de coordination, de programmation et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage exercées notamment par les conseillers et les assistants des maîtres d'ouvrages : analyse de la commande, définition du projet, opportunité et faisabilité du projet, références, contextualisation, élaboration du programme, préparation de l'appel d'offres, suivi du projet architectural, suivi du chantier ;
- la réhabilitation du patrimoine public ;
- l'approche pratique des méthodes, des données et critères, de leurs variations et des vérifications des hypothèses relatives aux différents cas de figure et échelles identifiées.

## ▪ PUBLICS VISES :

Architectes en exercice salariés et profession libérale, maîtres d'œuvre, ingénieurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages désireux d'inscrire leur pratique professionnelle dans le cadre des démarches préconisées en matière de développement durable et de qualité environnementale...

## ▪ DUREE ET DATES :

**20 jours, soit 160 heures** réparties en 7 sessions de formation (17 jours), **du 9 mai au 8 décembre 2017**, 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 3 à 5 ci-dessous).

**Programme**  
**Cycle de formation professionnelle continue diplômante**  
**« Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale :  
 architecture et aménagement » 2017**



*« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »*

Début des journées de formation à 9h / Fin à 18h (1h de pause pour le déjeuner)

Session I – mai		Les Fondamentaux	
Ma 9	9h-13h	Ouverture du stage : Présentation interactive des acteurs référents de la formation et des stagiaires, Exposé du programme, de l'attente des stagiaires	Florian BONHOMME, directeur délégué du Pôle EVA Michel SABARD architecte responsable pédagogique gérant de SCORE2D Denis MORAND, Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV
	14h-18h		
Mer 10	9h-18h	De la qualité environnementale à la conception éco-responsable	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
Je 11	9h-13h		
	14h-18h	Décryptage des stratégies conceptuelles dans le contexte énergétique et environnemental (relations architecte/ingénieur, low-tech, high-tech, no tech ?)	Bernard SESOLIS, Ingénieur, Dr en géographie spatiale Conseil énergie-environnement
Session II – juin		Construire le territoire, les enjeux urbains, aménagement et paysage	
Jeu 15	9h-13h	Réconcilier architecture, ville et territoire dans le contexte de la ville post industrielle Retour d'expériences	Jean Marc BICHAT, associé Atelier JAM, collectif Germe & JAM architecture, territoires
	14h-18h	Espaces publics, espaces privés : la nature au coin de la rue	Vania DORMOY Panorama Paysages
Ven 16	9h-18h	Ambiances urbaines Morphologie Bioclimatique urbaine	Sophie MOREAU, architecte, Dr en Sciences Appliquées. Ingénieur en climatologie et aérodynamique
Session III – juillet		Construire et rénover le bâtiment, enjeux énergétiques sur la parcelle	
Lu 10	9h-13h	Thermique du bâtiment : phénomènes en jeu, éléments théoriques, principes d'évaluation	Denis MORAND, Maître de conférences à l'Université Paris-Est-Marne-la-Vallée
	14h-18h	Concevoir bioclimatique sur la parcelle Audit énergétique en bâtiments existants Prises en compte de l'usage	Bernard SESOLIS, Ingénieur, Dr en géographie spatiale Conseil énergie-environnement

Ma 11	9h-13h	Rénovation Energétique dans les bâtiments	Florence CINOTTI Ingénierie de l'énergie et du bâtiment - Alterea
	14h-18h	Contraintes réglementaires et incitations en construction et rénovation	Bernard SESOLIS, Ingénieur, Dr en géographie spatiale Conseil énergie-environnement
Me 12	9h-13h	Décryptage de l'offre industrielle pour le bâti	
	14h-18h		
<b>Session IV – Septembre</b>		<b>Les matériaux dans leur durée de vie Les risques sanitaires dans la construction</b>	
Jeu 07	9h-13h	Choix soutenables des matériaux de construction, impacts environnementaux et sanitaires, analyse de cycle de vie et écobilan, outils d'aide	Sophie TRACHTE Docteur en Architecture Université Catholique de Louvain Faculté d'Architecture, d'Ingénierie Architecturale, d'Urbanisme LOSSI
	14h-18h	-La problématique des déchets de chantier: définition, classification et traitement -Déchets de construction, matières à construire	Michel Sabard  Intervenant à préciser
Ven 08	9h-18h	Confort et performance dans les bâtiments : ventilation naturelle, éclairage naturel, artificiel et mixte	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
<b>Session V - Septembre</b>		<b>Architecture et Ingénierie de la qualité environnementale dans le bâtiment</b>	
Mer 27	9h-13h	Intégration des ENR	Florence CINOTTI Ingénierie de l'énergie et du bâtiment - Alterea
	14h-18h	L'Architecture Nature. Utilisation de l'écologie dans l'architecture, bois, eau, chanvre, etc..	Yves PERRET, architecte
Jeu 28	9h-18h	Maîtriser les risques sanitaires dans la construction	Dr Suzanne Déoux, consultante Qualité Santé M.O et Moe MEDIECO Santé-Environnement bâti
Ven 29	9h-13h	Décryptage de l'offre industrielle pour les systèmes	Bernard SESOLIS, Ingénieur, Dr en géographie spatiale Conseil énergie-environnement
	14h-18h	Bilan intermédiaire sur la formation, Atelier méthodologique : exposé sur les sujets de mémoires	Michel SABARD

Session VI – Octobre		Des engagements éthiques, contractuels, économiques et sociaux ; Visite d'opération	
Mer 18	9h-13h	Q.U. prise en compte de l'usage dans la conception	Véronique LANCELIN, Architecte, Programmiste
	14h-18h	L'implication des habitants, des utilisateurs : la concertation, la gouvernance	Michel SABARD
Jeu 19	9h-18h	Visite d'opérations, retour d'expérience des acteurs : MO, Moe, BET	Michel SABARD
Ven 20	9h-13h	Développement durable et QE, l'approche juridique	Avocat
	14h-18h	Le coût de la construction..., le prix de la prestation	Economiste de la construction
Session VII Novembre		Ingénierie de la qualité environnementale dans le bâtiment - Application	
Jeu 9	9h-11h	Exposé du thème de l'application, présentation des outils	Alain BORNAREL, ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	11h-18h	Atelier d'application	Alain BORNAREL Michel SABARD
Ven 10	9h-16h		
	16h-18h	Exposés des projets	
Session VIII Décembre		Soutenance des mémoires	
Jeu 7	9h-18h-	Soutenances	Jury d'experts
	9h30-16h		
Ven 8	16h-18h	Enoncé des résultats Bilan de la formation	Florian BONHOMME Michel SABARD

Total **20 jours** dont 2 demi-journées de visites d'opérations

**Visites d'opérations du 19/10/2017 : en cours de définition**

# en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

## Cycle de formation diplômant :

« **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité  
environnementale : aménagement et architecture** »

### MODALITES D'INSCRIPTION

La durée totale de la formation est de **20 jours**, soit **160 heures** réparties en 7 sessions de formation (17 jours), **du 9 mai au 8 décembre 2017**, 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 3 à 5 ci-dessus).

**A l'issue de la formation, les candidats reçus obtiendront le Diplôme d'Université  
« Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale »  
de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.**

**Dates de début et de fin de stage : du 9 mai au 8 décembre 2017**

(La formation se déroulera selon le calendrier indiqué sur le programme ci-dessus)

#### Dossier de candidature

Le dossier se compose :

- d'un curriculum vitae retraçant le parcours professionnel
- d'une lettre de motivation stipulant l'intérêt porté au thème de la formation
- d'une demande d'inscription (ci-jointe page )
- d'une photocopie R°/V° de la pièce d'identité et d'une photo d'identité
- d'une photocopie R°/V° de la carte vitale et de l'attestation à jour
- d'une copie du ou des diplôme(s) obtenu(s)

## Le dossier complet doit parvenir à : Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

par voie postale : Pôle de formation EVA  
148 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

- par mail : [fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)

#### Lieux de la formation

Maison de l'architecture  
Les Récollets  
148 rue du Faubourg Saint-Martin  
75010 Paris

& Université Paris-Est Marne-la-Vallée  
Cité Descartes 5, bd Descartes  
Champs sur Marne  
77454 Marne-la-Vallée Cedex 2

**Les journées de formation se tiendront à la Maison de l'architecture sauf les :  
Jours 19 - 20 à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (soutenance des mémoires)**

Pôle de formation  
Environnement, Ville & Architecture  
148, rue du faubourg Saint-Martin  
75010 Paris  
tél. 01 40 34 15 23 - fax 01 40 34 27 06  
[fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)  
[www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

SCORE 20

Société Coopérative Ouvrière de Réalisations pour l'Environnement et le Développement Durable



## Coût de la formation

Le prix de la formation **est de 4 350 € HT** (TVA à 20% soit 5 220 € TTC)



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

### Prises en charge

#### Pour les salariés :

- **Architectes, Paysagistes « adhérents ACTALIANS »** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **3 915 € HT** + indemnisation salaires **2 800 € = 6 715 €**  
+ frais annexes (déjeuner, transport, hébergement)
- **Economistes, Géomètres « adhérents ACTALIANS »** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **3 200 € HT** + indemnisation salaires **1 920 € = 5 120 €**  
+ frais annexes (déjeuner, transport, hébergement)
- **Ingénieurs, Economistes, Paysagistes, Géomètres « adhérents FAFIEC »** : prise en charge des coûts pédagogiques de 50% **2 200 € HT** à 100% **4 350 € HT** selon effectif  
>dispositif exceptionnel « **Plan TPE/PME** » : fonds spécifiques supplémentaires pour les entreprises de **moins de 24 salariés – possible prise en charge à 100% sur dossier**

#### Pour les « Travailleurs Non Salariés » (libéraux / gérants / auto-entrepreneurs) « adhérents FIF PL » :

- **Architectes, Paysagistes, Economistes, Ingénieurs, Géomètres** : prise en charge des coûts pédagogiques à hauteur de **2 000 € HT** et **390 €** de crédit d'impôt = **2 390 €**

Il comprend 17 journées de cours, 1 journée de visites d'opérations en Ile-de-France, 2 jours d'évaluation et de clôture.

Le participant (ou son employeur) s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après acceptation de la candidature par le comité de sélection, un premier versement d'un montant de **1 305 € HT** (soit 1 566 € TTC : 30% du montant total)  
**au démarrage du cycle**, après réception de la facture échancier et du 1<sup>er</sup> acompte émis par le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture (Pôle de formation EVA)
- 2 autres versements de **1 522,50 € HT** (soit 1 827 € TTC : 35% du montant total), l'un pour le **15 septembre 2017**, l'autre pour le **15 novembre 2017**

NB 1 : possibilité d'échelonner les paiements en plusieurs fois sans frais sur la durée de la formation (nous contacter)

**Informations & inscriptions : Florian Bonhomme Tel : 01 40 34 15 23**

[fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)

Pôle de formation  
Environnement, Ville & Architecture  
148, rue du faubourg Saint-Martin  
75010 Paris  
tél. 01 40 34 15 23 - fax 01 40 34 27 06  
[fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)  
[www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

SCORE 20

Société Coopérative Ouvrière de Réalisations pour l'Environnement et le Développement Durable



# en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture DEMANDE D'INSCRIPTION 2017

Cycle de formation diplômant : « **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale : architecture et aménagement** »

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Téléphone mobile : .....

Courriel personnel : .....

Diplôme(s) obtenu(s).....

.....

École/Université.....

.....

date(s).....

Situation actuelle :	
Profession libérale	
Salarié	
Demandeur d'emploi	
Autre : précisez :	

Nom de l'entreprise : .....

nom du dirigeant : .....

forme juridique : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Mail : .....

Pour les demandeurs d'emploi, date du dernier emploi, poste occupé et coordonnées du dernier employeur : .....

.....

.....

Date : ..... Signature

Formulaire à retourner avec les pièces mentionnées dans « modalités d'inscription » par voie postale à : (Tout dossier incomplet sera refusé)

Pôle de formation EVA, Les Récollets,

148 rue du Faubourg St-Martin 75010 Paris

ou par voie électronique à : [fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)

Pôle de formation

Environnement, Ville & Architecture

148, rue du faubourg Saint-Martin

75010 Paris

tél. 01 40 34 15 23 - fax 01 40 34 27 06

[fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)

[www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

SCORE 20

Société Coopérative Ouvrière de Réalisations pour l'Environnement et le Développement Durable

